



la Convention  
de la Baie-James  
et du Nord québécois

**Comité consultatif  
pour l'environnement  
de la Baie-James**

ᐆ.ᐅ.ᓂ.ᐅ.ᐅ.ᐅ.ᐅ.  
ᐅ.ᐅ.ᐅ.  
ᐅ.ᓂ.ᐅ.ᐅ.ᐅ.

Siège social:  
Baie-du-Poste  
Lac Mistassini, via Chibougamau, Québec  
G0W 1C0

Secrétariat et correspondance générale:  
Édifice Marly  
3900, rue Marly  
3<sup>e</sup> étage, boîte 64  
Sainte-Foy, Québec  
G1X 4E4  
(418) 643-8388

**COMPTE RENDU DE LA 52IÈME RÉUNION DU  
COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENVIRONNEMENT DE LA BAIE JAMES**

**( P R O J E T )**

DATE : Le 27 juin 1990

ENDROIT : Institut National de la Recherche Scientifique  
2635, boul. Hochelaga, 6<sup>e</sup> étage  
Sainte-Foy (Québec)

ÉTAIENT PRÉSENTS: MM. Hubert Marcotte, président, Canada  
Jean-Guy Charest, Canada  
Mme Marie Lessard, Québec  
MM. Gilles Frisque, Québec  
Alain Soucy, Québec  
Alan Penn, ARC  
Paul Wilkinson, ARC  
Willie Iserhoff, ARC  
Bernard Labonté, CCCPP  
Claude Gignac, agent de recherche CCEBJ  
Hervé Chatagnier, secrétaire CCEBJ

ÉTAIENT ABSENTS: MM. Robert Daigneault, Québec  
Louis-Edmond Hamelin, Canada  
Yvan Vigneault, Canada  
James Bobbish, ARC

## 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président déclare la réunion ouverte à 10h30. L'ordre du jour suivant est proposé par M. Alain Soucy, secondé par M. Jean-Guy Charest et adopté à l'unanimité:

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des comptes rendus des 49ième et 50ième réunions (version anglaise) et de la 51ième réunion;
3. Dépôt de documents;
4. Affaires découlant de la dernière réunion:
  - 4.1 Audiences sur l'énergie électrique au Québec
  - 4.2 Autorisation environnementale du projet Grande Baleine
  - 4.3 Le Plan Vert - table de concertation
  - 4.4 Le Conseil de la conservation et de l'environnement
5. Commission d'enquête sur les déchets dangereux: adoption d'un document du comité;
6. Plans quinquennaux d'aménagement forestier: adoption du rapport du consultant et préparation d'un document à l'intention du MER;
7. Plan d'affectation des terres publiques - Région sud de la Baie James;
8. Régie interne:
  - 8.1 Programmation 1990-91
  - 8.2 Programmation 1991-92
  - 8.3 Entente administrative avec le MENVIQ
  - 8.4 Proposition budgétaire 1991-92
  - 8.5 Rapport annuel 1989-90
  - 8.6 Rapport annuel 1986-89
9. Reconnaissance professionnelle des biologistes et microbiologistes;
10. Projet de loi C-78; Loi de mise en oeuvre du processus fédéral d'évaluation environnementale;
11. Date et lieu de la prochaine réunion.

## 2. ADOPTION DES COMPTES RENDUS DES 49IÈME ET 50IÈME RÉUNIONS (VERSION ANGLAISE) ET DE LA 51IÈME RÉUNION

Les versions anglaises des comptes rendus des 49ième et 50ième réunions sont adoptées suite à quelques changements mineurs apportés par la partie Crie. Après avoir apporté quelques modifications mineures, le comité adopte le compte rendu de la 51ième réunion suite à une motion de Mme Marie Lessard, secondée par M. Alan Penn et appuyée à l'unanimité.

---

### 3. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- #52.3.1 Lettre de M. André Trudeau, sous-ministre, au président en date du 30 avril 1990 et concernant le budget du comité.
- #52.3.2 Lettre de M. Marc Toupin du Sous-comité des forêts au président en date du 9 mai 1990 et accusant réception de la lettre du comité du 16 avril 1990.
- #52.4.1.1 Verbatim de la présentation du comité à la Commission parlementaire sur l'énergie électrique.
- #52.4.1.2 «Hydro-Québec et l'Environnement et Bilan socio-économique et environnemental de la phase 1 du complexe de La Grande, Baie James», présentation d'Hydro-Québec à la Commission parlementaire sur l'énergie électrique.
- #52.4.1.3 Compte rendu de la séance de travail du 19 juin 1990 de la Commission parlementaire sur l'énergie électrique.
- #52.4.2.1 Lettre du président à M. Pierre Paradis, Ministre, en date du 19 juin 1990 et concernant les autorisations distinctes pour les infrastructures d'accès et les variantes d'aménagement du complexe Grande Baleine.
- #52.4.2.2 Lettre de M. Bill Namagoose, Grand Conseil des Cris, au président, en date du 3 mai 1990 et transmettant copies des procédures judiciaires intentées contre, entre autres, les gouvernements fédéral et provincial.
- #52.4.4.1 «Les éléments d'une stratégie québécoise de conservation en vue du développement durable», neuf avis sectoriels, le Conseil de la conservation et de l'environnement.
- #52.5.1 Lettre du président à M. Yvon Charbonneau en date du 1er juin 1990 et concernant les représentations du comité à la Commission d'enquête sur les déchets dangereux.
- #52.5.2 Projet de mémoire du comité à la Commission d'enquête sur les déchets dangereux.
- #52.5.3 Lettre de M. Matthew Coon Come, Grand Conseil des Cris, à M. Yvon Charbonneau, en date du 11 juin 1990.

- #52.5.4 Lettre de M. Jimmy Johannes, président de l'ARK à M. Yvon Charbonneau, en date du 20 avril 1990.
- #52.5.5 «Brief presented to the Commission of enquiry into toxic wastes by the Naskapi Band of Quebec», le 9 mai 1990.
- #52.6.1 Lettre de M. Rémy Girard, MER, au président, en date du 23 mai 1990, accusant réception du rapport préliminaire d'analyse des plans quinquennaux d'aménagement forestier.
- #52.6.2 Compte rendu d'une réunion du sous-comité sur la foresterie qui a eue lieu le 1er juin 1990.
- #52.6.3 «Rapport d'analyse des plans quinquennaux forestiers touchant le territoire de la Baie James», Del Degan, Massé et Ass., juin 1990.
- #52.7.1 Lettre de Mme Monique Léonard, MER, au secrétaire, en date du 19 juin 1990 et transmettant le plan d'affectation des terres publiques de la région sud de la Baie James.
- #52.7.2 Lettre de M. Yvon Picotte, Ministre du MAM, à M. Matthew Coon Come, président ARC, en date du 5 juin 1990 et concernant le plan d'affectation des terres.
- #52.8.1 Projet de programmation du comité pour l'année 1991-1992.
- #52.8.2 Projet de proposition budgétaire du comité pour l'année 1991-1992.
- #52.8.3 Projet de rapport annuel du comité pour l'année 1989-1990.
- #52.9.1 Lettre de M. Thomas Mulclair, Office des professions du Québec, au président, en date du 10 mai 1990.

#### **4. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE RÉUNION**

##### **4.1: Audiences sur l'énergie électrique au Québec:**

Le comité prend connaissance du compte rendu de la séance de travail du 19 juin 1990 de la Commission parlementaire

sur l'énergie électrique au Québec (#52.4.1.3). On constate, à la lecture de ce document, que la commission compte effectuer un voyage à la Baie James au cours de la seconde moitié du mois d'août. De plus, les membres constatent que les conclusions exprimées dans le compte rendu ne tiennent pas <sup>entièrement</sup> compte des recommandations formulées par le comité lors des audiences\*. Dans ces circonstances, le comité décide d'écrire au président de la commission pour lui faire part des réactions du comité aux conclusions exprimées dans le compte rendu et pour suggérer une rencontre avec le comité à l'occasion du voyage prévu à la Baie James. Cette rencontre aurait pour but d'échanger sur les enjeux écologiques et sociaux des grands aménagements hydro-électriques.

\* Be more explicit  
Comité n'avait pas social le statut privilégié du CCEBJ

#### 4.2: Autorisation environnementale du projet Grande Baleine:

Le comité s'informe des récents développements concernant les hypothèses de collaboration entre les gouvernements fédéral et provincial pour l'examen et l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux du projet Grande Baleine. Rappelons que dans l'objectif d'harmoniser les diverses procédures d'évaluation applicables au projet, le comité, suite à des consultations par le gouvernement fédéral, avait soumis aux deux paliers de gouvernement des recommandations à ce sujet. En l'absence de suites données aux recommandations du comité, il est convenu d'écrire aux deux Ministres de l'Environnement pour réitérer l'importance que le comité soit consulté lorsqu'un projet d'entente plus détaillé sera complété.

#### 4.3: Le Plan Vert - table de concertation:

En l'absence de M. Louis-Edmond Hamelin, le président informe les membres de l'intervention du comité dans le cadre des tables de concertation sur le plan d'action intitulé «Le Plan Vert, un défi national» du gouvernement fédéral. Rappelons qu'il s'agit d'une concertation qui a pour but de connaître les préoccupations et les avenues de solution à des problèmes environnementaux. Cette démarche vise à la préparation d'un plan d'action en matière d'environnement par le Canada. Le comité a été représenté aux tables de concertation par M. Louis-Edmond Hamelin. En l'absence d'ateliers portant sur le nord, M. Hamelin a participé à un atelier intitulé «Processus décisionnel et perspective environnementale» lors de la consultation qui a eu lieu les 1er et 2 juin 1990 à Québec.

#### 4.4: Le Conseil de la conservation et de l'environnement:

M. Alain Soucy informe le comité d'un entretien récent qu'il a eu avec le président du Conseil de la conservation et de l'environnement. Cet organisme a pour fonction de conseiller le Ministre de l'environnement du Québec sur toute question relative à la conservation et à l'environnement. Il ressort de cet entretien qu'il y aurait avantage à ce que les deux organismes se rencontrent afin d'échanger sur leurs mandats et particulièrement sur les avis de chacun relativement à l'énergie. Le conseil a d'ailleurs émis récemment un avis sectoriel à ce sujet. Le comité décide d'écrire au président du conseil pour proposer une rencontre entre les deux organismes, soit en septembre ou en octobre.

Le secrétaire dépose, à titre d'information, copies des neuf avis sectoriels émis par le conseil au printemps 1990.

#### 5. COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES DÉCHETS DANGEREUX: ADOPTION D'UN DOCUMENT DU COMITÉ

Le président explique les circonstances qui ont empêché le comité de présenter un mémoire à la séance de consultation de la Commission d'enquête sur les déchets dangereux les 7 et 8 juin derniers à Val d'Or.

La partie Crie fait part de certaines réserves concernant le projet de mémoire présentement déposé au comité. Selon eux, les sujets suivants devront être précisés davantage:

- les implications qui découlent de la Loi sur les Cris et Naskapis sur le mandat de la Commission Charbonneau en terre de catégorie 1A;
- l'importance à accorder à la contamination mercurielle causée par l'usine au procédé Kraft de Domtar à Quévillon. Il s'agit d'un des cas le plus sérieux de contamination mercurielle au Canada. Il est également le seul site d'une cellule à mercure désaffecté à ne pas avoir fait l'objet d'une décontamination systématique;
- l'importance d'assurer une surveillance adéquate afin d'évaluer l'ampleur du problème relié à la disposition des résidus miniers;

- la nécessité de revoir la politique interdisant l'épandage d'huiles usées dans des petites communautés, et ce en tenant compte des avantages (réduction de poussière, par exemple) et des désavantages de cette politique.

Enfin, il est constaté que le mémoire contient présentement des lacunes quant à sa formulation. Il est convenu que la partie Crie apportera des modifications au contenu du mémoire qui sera ensuite soumis au secrétaire qui s'assurera de la révision linguistique du texte.

6. PLANS QUINQUENNAUX D'AMÉNAGEMENT FORESTIER: ADOPTION DU RAPPORT DU CONSULTANT ET PRÉPARATION D'UN DOCUMENT À L'INTENTION DU MER

Le rapport du consultant (#52.6.3), M. Bruno Del Degan, est déposé par le secrétaire. M. Alan Penn, du sous-comité foresterie, explique que le rapport a été conçu pour être intégré à un texte du comité dans lequel il formule ses recommandations. Il s'agit d'une analyse qui demeure partielle et qui sera complétée suite à la réception des données pour les trois dernières années des plans quinquennaux. Rappelons que, selon le MER, ces données devraient être soumises au comité vers la fin de l'année.

Après avoir pris connaissance du rapport, le comité décide de mandater le sous-comité sur la foresterie pour préparer un projet de lettre à l'intention du sous-ministre du MER. Cette lettre, qui exposera les recommandations du comité, sera soumis aux membres pour commentaires.

7. PLANS D'AFFECTATION DES TERRES PUBLIQUES - RÉGION DE LA BAIE JAMES

Le secrétaire dépose copie de la proposition de plan d'affectation des terres publiques pour la région sud de la Baie James. Il s'agit d'une proposition élaborée par le MER en collaboration avec les ministères concernés. La proposition définit des sites et des unités territoriales et en détermine leur vocation. Le plan d'affectation a aussi été soumis à l'Administration régionale Crie ainsi qu'à d'autres administrations municipales concernées. Selon la Loi sur les terres du domaine public, ces derniers ont un délai de 180 jours pour fournir leurs commentaires au MAM sur le plan.

On discute des approches possibles du comité relativement à l'analyse du plan d'affectation. Les deux approches suivantes sont retenues: en premier lieu, le comité fera l'analyse du plan dans le cadre de son analyse des plans quinquennaux et généraux d'aménagement forestier; une deuxième approche à retenir pourrait être une analyse plus générale de la problématique d'aménagement (absence de MRC, schémas d'aménagement, etc.) pour le territoire de la Baie James. Un sous-comité, composé de Mme Marie Lessard et de M. Alan Penn, est formé pour ce dossier. Dans un premier temps, ce sous-comité tentera d'obtenir des renseignements sur ce qui se fait ailleurs au Canada en matière d'aménagement du territoire. De plus, il tentera d'obtenir les préoccupations des Cris à ce sujet.

Le comité est informé des renseignements que le Comité conjoint de chasse, pêche et piégeage (CCCPP) a obtenu concernant les intentions du MLCP d'établir plusieurs parcs sur le territoire de la Baie James. Compte tenu qu'il s'agit de projets qui sont assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social, il est convenu de rencontrer le MLCP afin d'échanger sur leur proposition de parcs et sur le cheminement de ces projets dans la procédure d'évaluation. Il est aussi convenu de rencontrer le MER pour obtenir des éclaircissements sur le plan d'affectation des terres publiques. Enfin, on décide qu'il y a lieu de rechercher une expertise en matière d'aménagement du territoire auprès du gouvernement fédéral.

## 8. RÉGIE INTERNE

### 8.1: Programmation 1990-91:

Les activités suivantes sont prévues pour l'année en cours:

- le suivi des activités forestières (analyse des plans généraux et quinquennaux);
- l'analyse du plan d'affectation des terres publiques;
- le commencement d'un examen approfondi du fonctionnement de la procédure d'évaluation des impacts;
- le commencement d'une analyse critique du programme de suivi environnemental d'Hydro-Québec;

- la préparation d'un document global qui situe le comité et qui précise ses orientations.

#### **8.2: Programmation 1991-92:**

Le secrétaire dépose un document (#52.8.1) identifiant la programmation possible du comité pour l'année 1991-92. Il s'agit des activités suivantes:

- foresterie: le comité devra continuer de répondre à des demandes ponctuelles conformément à l'article 144 de la Loi sur la qualité de l'environnement (analyse des plans généraux et quinquennaux, etc.);
- la finalisation de l'examen du fonctionnement de la procédure d'évaluation des impacts;
- la finalisation de l'analyse critique des mécanismes de suivi environnemental d'Hydro-Québec.

Quant à la publication d'une brochure expliquant l'ensemble des démarches à suivre par un promoteur pour obtenir les autorisations environnementales, il est décidé qu'il y a lieu d'attendre que l'examen du fonctionnement de la procédure d'évaluation soit terminé.

#### **8.3: Entente administrative avec le MENVIQ:**

Au printemps 1990, le comité avait manifesté au ministère son intention de revoir l'entente administrative avec le MENVIQ sur le fonctionnement du secrétariat. Quoique le comité maintient toujours cette intention, il est décidé de reporter ce sujet à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

#### **8.4: Proposition budgétaire 1991-1992:**

Le secrétaire dépose un projet de proposition budgétaire pour le fonctionnement du comité pour l'année 1991-92. Rappelons que la proposition budgétaire devrait être soumise aux deux Ministres de l'Environnement avant le 5 août prochain. Le comité apporte plusieurs changements à la proposition budgétaire qui est adoptée à l'unanimité suite à une motion apportée par M. Jean-Guy Charest et secondée par M. Paul Wilkinson. La proposition se chiffre à 250 000 \$.

**8.5: Rapport annuel 1989-90:**

Les membres proposent plusieurs modifications au projet de rapport annuel pour l'année 1989-90. Le rapport, tel que modifié, est adopté à l'unanimité suite à une proposition de Mme Marie Lessard qui est appuyée par M. Alan Penn. On demande au secrétaire de faire traduire le rapport et de procéder à sa publication dans les meilleurs délais.

**8.6: Rapport annuel 1986-89:**

Ce sujet est reporté à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

**9. RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE DES BIOLOGISTES ET MICROBIOLOGISTES**

Le comité a reçu une demande d'avis concernant la question de la reconnaissance professionnelle des biologistes et microbiologistes. Cette demande parvient du président de l'Office des professions du Québec et vise l'établissement d'un mécanisme de la corporation professionnelle.

Après discussion, le comité décide qu'il n'y a pas lieu de fournir un tel avis compte tenu qu'il ne s'agit pas d'un de ses mandats.

**10. PROJET DE LOI C-78: LOI DE MISE EN OEUVRE DU PROCESSUS FÉDÉRAL D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE**

Le président informe le comité du projet de Loi C-78 concernant la mise en oeuvre du processus fédéral d'évaluation environnementale (PFEEE). Il s'agit d'un ensemble de réformes au PFEEE qui sera enchassé dans une loi.

On demande au secrétaire de faire parvenir aux membres copie de ce projet de loi et de l'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

**11. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION**

Il est convenu de se réunir à nouveau à la fin août ou au début septembre. Le lieu et la date seront précisés en fonction des démarches qui seront entreprises pour: 1) rencontrer la Commission parlementaire sur l'énergie à la Baie James, 2) établir une rencontre avec le Conseil de la conservation et de l'environnement et 3) établir une rencontre avec le MER et le MLCP sur le plan d'affectation des terres.



HERVÉ CHATAGNIER  
Secrétaire